

Dictée, calcul mental, lecture... Les recommandations précises du ministre de l'Éducation

Dans quatre circulaires parues ce jeudi au Bulletin officiel, Jean-Michel Blanquer liste des points concrets et précis de recommandations sur l'enseignement du calcul, de la résolution de problèmes, de la lecture et de l'enseignement de la grammaire et du vocabulaire. Voici les plus emblématiques.

Stopper la [baisse du niveau des écoliers français en lecture](#) et en calcul. C'est [l'objectif martelé du ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer](#). Ce jeudi 26 avril, il a fait publier dans [un Bulletin officiel spécial](#) quatre circulaires concernant les bases de l'apprentissage à l'école élémentaire, puis au collège.

Les noms de ces documents sont révélateurs des axes prioritaires : « **Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome** » ; « **Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française** » ; « **Enseignement du calcul : un enjeu majeur pour la maîtrise des principaux éléments de mathématiques à l'école primaire** » ; « **La résolution de problèmes à l'école élémentaire** ». Par ailleurs, les enseignants de CP vont aussi recevoir des livrets sur l'apprentissage de la lecture. 130 pages à destination de toutes les écoles de France, selon le journal *Le Parisien*.

[Le Parisien](#), qui publie un entretien avec le ministre ce jeudi, a listé ses principales recommandations. C'est un retour à des méthodes anciennes, voire conservatrices, disent certains. D'autres que la plupart des enseignants font déjà cela pour partie. Lui dit qu'il suit le travail de spécialistes en sciences cognitives. « **Nous sommes en train de faire un pas vers le futur. Ce que nous proposons, ce ne sont pas les méthodes de la III^e République. Ce sont celles du XXI^e siècle, qui puisent au meilleur de la tradition et au meilleur de la modernité.** »

La méthode syllabique

B.a. ba : pour apprendre à lire, ce sera la méthode syllabique. Point barre. « **Entre quelque chose qui ne marche pas - la méthode globale - et quelque chose qui fonctionne - la syllabique - il ne peut y avoir de « compromis » mixte. Ce sujet ne relève pas de l'opinion, mais de faits démontrés par la recherche. C'est très clair** », estime Jean-Michel Blanquer au *Parisien*.

Dans la circulaire, le ministre écrit : « **Durant le CP, dans le prolongement de la découverte et de la sensibilisation menées à l'école maternelle, les élèves apprennent à déchiffrer les textes par un travail systématique sur les correspondances entre les lettres ou groupes de lettres et phonèmes.** »

Un seul manuel de lecture

Le ministre recommande, dans la classe, « **un manuel pour tous les élèves, explicite, linéaire, clair** ». Fini les photocopies et les différents documents en provenance de sources variées pour les enfants. Le manuel « **est un lien fondamental entre le maître et la famille, en permettant aux parents de suivre l'évolution de leur enfant** », dit-il dans l'interview.

Une dictée quotidienne de 10 à 15 minutes

« À l'école élémentaire, l'exercice de la dictée doit s'installer quotidiennement », est-il écrit dans l'une des circulaires signée Jean-Michel Blanquer.

Et le texte d'en souligner les atouts : « **La dictée, dans ses différentes modalités, offre aux élèves l'occasion de se concentrer exclusivement sur la réflexion logique et la vigilance orthographique que nécessite la transcription d'un texte qui leur est lu.** »

Des leçons de grammaire

Les enfants ont « **tous besoin de leçons de grammaire et de vocabulaire** », affirme le ministre dans l'entretien au *Parisien*, estimant que ce n'est pas le cas dans toutes les classes.

La circulaire rappelle, elle, un élément traditionnel de didactique, avant d'insister sur le par cœur : « **La démarche de la récurrence et de la répétition correspond à une approche ritualisée qui repose sur la mémorisation, la restitution et l'automatisation. Certaines connaissances ou certains savoir-faire nécessitent une approche brève et récurrente. Les activités à proposer peuvent être la mémorisation de mots et de phrases, la dictée du jour, la lecture à voix haute de phrases complexes pour en faire repérer la structure et en comprendre ainsi le sens, etc.** »

L'étude de cinq à dix livres par an

Lire des textes longs, et les comprendre, fait partie des objectifs affichés. La circulaire quantifie le nombre de livres exacts que les enfants doivent lire et étudier par an.

« **Au cycle 2, du CP au CE2, de cinq à dix œuvres sont étudiées par année scolaire. Au cycle 3, le nombre de lectures augmente significativement en même temps que commence à se construire et se structurer la culture littéraire des élèves ; sont ainsi lus en classe au moins : en CM1 : cinq ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et deux œuvres du patrimoine ; en CM2 : quatre ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et trois œuvres du patrimoine** », est-il ainsi décrit [dans la circulaire](#).

15 minutes de calcul mental par jour

L'enseignement du calcul fait l'objet de l'un des quatre textes parus ce jeudi. Il y est notamment question du calcul mental. Peu importe le support : « **Oralement, sur l'ardoise, sur feuille ou sur le cahier de brouillon, avec un support oral (le maître dicte) ou écrit (tableau noir, TBI, tablettes, ordinateurs, fiches, etc.), le calcul mental doit faire l'objet d'une pratique quotidienne moyenne d'au moins 15 minutes.** »

Des comptines pour compter en maternelle

Dès la maternelle, les enfants doivent se familiariser avec les chiffres. Ce que font déjà souvent les enseignants. « **Toutes les occasions doivent être saisies (ou provoquées) afin de faciliter la mémorisation de la suite orale, qui doit être connue jusqu'à 30 en fin de grande section.** »

La récitation de comptines est recommandée : « **La récitation collective comme les récitations**

individuelles doivent être encouragées. La mémorisation de comptines (« un, deux, trois, j'irai dans les bois ; quatre, cinq, six... ») peut y contribuer », souligne [la circulaire](#).

« D'autres activités, comme le repérage de la date sur un calendrier, permettent de se familiariser avec cette suite de nombres jusqu'à 30 et son écriture en chiffres. »

Connaître les tables d'additions

L'apprentissage par le par cœur et la répétition est aussi de mise en avant en élémentaire pour le calcul. **« L'apprentissage des tables, notamment, doit débiter dès le cours préparatoire avec les tables d'addition, en commençant à mémoriser très tôt, dans les deux sens, les sommes de deux nombres égales à 10 ou moins de 10 ($7+3 = ?$ ou $6 + ? = 9$) et les tables des doubles de nombres inférieurs à 10, et se poursuivre au CE1 et au CE2 avec les tables de multiplication. »**

En préambule, la circulaire rappelle : **« L'apprentissage des quatre opérations à l'école primaire repose d'abord sur la compréhension du sens de ces opérations. »**

Les problèmes tout au long de la scolarité

Une [quatrième circulaire](#) est totalement consacrée aux problèmes. **« Les enquêtes nationales et internationales mettent régulièrement en lumière les difficultés des élèves français en résolution de problèmes en comparaison des élèves des pays économiquement comparables »**, commence le texte de Jean-Michel Blanquer.

« La résolution de problèmes doit être au cœur de l'activité mathématique des élèves tout au long de la scolarité obligatoire. Elle participe du questionnement sur le monde et de l'acquisition d'une culture scientifique, et par là contribue à la formation des citoyens. Elle est une finalité de l'enseignement des mathématiques à l'école élémentaire, mais aussi le vecteur principal d'acquisition des connaissances et des compétences visées. »